



REJOIGNEZ-NOUS
candidature@amisdelatelier.org

Et découvrez l'ensemble
de nos offres d'emploi en
scannant le QR Code suivant :



Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne 4 000 enfants et adultes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme dans ses 100 établissements, services et dispositifs en France.

La Fondation est engagée dans une démarche d'innovation visant à offrir aux personnes accompagnées tous les moyens de mener une vie sereine, dans le respect de leurs liens familiaux et de leur identité.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège administratif : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00

www.fondation-amisdelatelier.org



02/2025 - Crédits photos : Fondation des Amis de l'Atelier - Maïszne El Fomni

Vous recherchez un environnement
de **travail stimulant et humain**,
au service d'une **mission
inclusive et sociale** forte ?

Rejoignez-nous !



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Nos métiers du soin et de l'accompagnement
sont faits pour vous !

NOUS RECRUTONS :



Dans les métiers du médical, paramédical et de l'éducatif

- Educateur spécialisé
- Moniteur-éducateur
- Aide-soignant
- AES/AMP
- Moniteur d'atelier
- Médecin
- Infirmier
- Psychologue
- Psychomotricien
- ...



Dans les métiers d'encadrement et de coordination

- Directeur de pôle
- Directeur adjoint de pôle
- Directeur d'établissement
- Chef de service éducatif
- Chef de service soins
- Chef de service administratif
- Chef de service technique
- Coordinateur d'accompagnement
- Coordinateur technique
- ...



Dans les métiers administratif, technique et logistique

- Assistant Paie
- Assistant administratif
- Agent technique
- ...

Nos postes sont accessibles en CDI, CDD,
en alternance et/ou en stage.

LES 10 BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE

- ✓ Une rémunération basée sur la **Convention Collective Nationale 66** avec **reprise d'ancienneté** et application **Laforcade/Séguir** à l'ensemble des salariés et des alternants.
- ✓ Une **prime de partage de la valeur de 700€ maximum sous conditions.**
- ✓ Une **mutuelle à couverture familiale prise en charge à 80%** par l'employeur.
- ✓ Un choix entre **paiement des heures supplémentaires majorées ou prise de repos.**
- ✓ Une **prise en charge des titres de transport à 60%** par l'employeur.
- ✓ Une **aide à la mobilité « verte »** (forfait vélo/trottinette) de 50€ mensuels.
- ✓ **Des congés supplémentaires liés à l'ancienneté et la situation familiale** (exemple : congés pour enfants malades).
- ✓ Des **œuvres sociales** proposées par le **CSE.**
- ✓ Un **service social** mis à disposition des salariés de la Fondation gratuitement.
- ✓ Des possibilités d'**évolution de carrière** par l'accès aux formations diplômantes en apprentissage avec notre **CFA Égalité** et l'**accompagnement** à la mobilité professionnelle des salariés.

Pour en savoir plus
sur le CFA Égalité

